

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 10: Forêts et bois

Artikel: La forêt : son rôle de production, protection et récréation

Autor: Salomoni, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 10 Octobre 1977

SOMMAIRE

La forêt : son rôle de production, protection et récréation, André Salomoni (309) ; **La carbonisation du bois dans le Clos-du-Doubs**, Marcel Godinat (314) ; **Bulletin de l'ADEP** ; **Le bois, union du confort et de la nature**, Lignum, Lausanne (323) ; **Un cadre naturel pour les loisirs**, Lignum, Lausanne (327) ; **Chronique économique** : Evolution des prix en Suisse (331) ; Le nombre des places vacantes a tendance à s'accroître (332).

La forêt: son rôle de production, protection et récréation

Importance de la forêt

Selon la statistique forestière suisse, 1 074 108 hectares ou 26,8 % de la superficie du pays sont couverts de forêts. Toutefois, ces valeurs sont infirmées par les résultats d'une interprétation de nouvelles vues aériennes représentant l'état réel de la couverture du sol (OTT 1972). Selon cette nouvelle interprétation, la forêt et la végétation assimilable à la forêt couvrent, en chiffre rond, 1,3 million d'hectares ou 31,5 % de la surface. Par végétation assimilable à la forêt, il faut entendre : les bosquets champêtres, les buissons, les arbres de rives. La comparaison des données de la statisti-

que forestière avec celles des interprétations de vues aériennes, ne laisse pas apparaître de différence pour le Plateau et pour le Jura. C'est dans les Préalpes, les Alpes et le sud des Alpes que les régions repérées comme forêts ou végétations assimilables sont beaucoup plus importantes que ne l'indique la statistique.

Quant à elle, la forêt des sept districts jurassiens couvre une surface de 53 000 hectares ou 40 % de la superficie. Ce taux de boisement est, avec celui du canton de Schaffhouse, le plus élevé de l'échelle suisse.

Les fonctions de la forêt

La forêt remplit une série de fonctions importantes aussi bien pour son propriétaire que pour la collectivité. Ces fonc-

tions sont de deux natures : **la production et les services**.

La production

La forêt suisse produit annuellement 7 millions de tonnes de substances organiques sous forme de bois, feuilles et

aiguilles. Cette production présente le réel avantage de se dérouler sans nuisances et en améliorant l'environnement.

En quoi consiste-t-elle ?

- de la cellulose pour 60 % ;
- de la lignine pour 20 % ;
- de diverses matières organiques pour 20 %.

Pour les besoins de cette production, cette vaste usine qu'est la forêt absorbe, en plus de l'eau et des sels minéraux, environ 10 millions de tonnes de gaz carbonique, et rejette dans l'atmosphère comme produit accessoire environ 2,5 millions de tonnes d'oxygène.

L'énergie nécessaire à cette transformation n'est de plus pas coûteuse. Elle est dispensée par la photosynthèse naturelle découlant du soleil, l'assimilation chlorophyllienne.

Actuellement, seuls les 25 % de la production totale de la forêt en matières organiques sont exploités sous forme de bois. Cela représente annuellement environ 4 millions de mètres cubes. Le

solde demeure dans le cycle de la forêt et retourne à la production sous forme d'humus.

Si autrefois, d'autres produits que le bois revêtaient une certaine importance et constituaient une source de revenus, citons la fane, la résine, l'écorce à tan, ils ne sont aujourd'hui plus exploités. La fonction de production se limite essentiellement au bois.

De la production à l'exploitation

Nous venons de relever que seuls 25 % de la production totale de matières organiques étaient exploités annuellement sous forme de bois, soit environ 4 millions de mètres cubes. Cette quantité est considérablement inférieure à l'exploitation réalisable et à l'accroissement courant. Examinons plutôt le tableau ci-après :

Tableau 1

Répartition par régions suisses de l'accroissement sur la base des surfaces déterminées par photos aériennes, après déduction des surfaces improductives et des buissons (OTT 1972)

Régions	Surfaces forestières	Accroissement annuel	Accroissement total
Jura	191 000 ha	6,0 m ³ /ha	1,15 mio m ³
Plateau	245 000 ha	9,2 m ³ /ha	2,25 mio m ³
Préalpes	225 000 ha	5,9 m ³ /ha	1,33 mio m ³
Alpes	354 000 ha	3,2 m ³ /ha	1,13 mio m ³
Sud des Alpes	134 000 ha	2,6 m ³ /ha	0,38 mio m ³
Suisse	1 149 000 ha	5,4 m ³ /ha	6,24 mio m ³

Si l'on admet que l'accroissement courant est constant, une partie de cet accroissement est capitalisé chaque année. De ce fait, le matériel sur pied est en constante augmentation.

Matériel sur pied moyen par hectare de forêt (d'après OTT) :

Moyenne suisse	278 m ³ /ha
Jura	288 m ³ /ha
Plateau	358 m ³ /ha
Alpes	239 m ³ /ha
Sud des Alpes	171 m ³ /ha

Abstraction faite du sud des Alpes, la forêt suisse présente un matériel sur pied moyen très élevé et nettement au-dessus de ceux d'autres pays européens.

Matériel sur pied moyen par hectare boisé de quelques pays (selon FAO) :

Allemagne de l'Ouest	150 m ³ /ha
Autriche	235 m ³ /ha
Finlande	68 m ³ /ha
France	85 m ³ /ha
Suède	97 m ³ /ha

Le maintien d'un capital-bois très élevé est la conséquence d'une politique forestière très généralisée qui, depuis le milieu du siècle dernier et jusqu'à ces dernières décennies, préconisait une augmentation du matériel sur pied et atteignait ce but par une exploitation cons-

tamment inférieure à l'accroissement réel. Cette augmentation régulière du matériel sur pied a provoqué à la longue, un déséquilibre dans les classes d'âge des peuplements. Les peuplements d'âge moyen et vieux deviennent majoritaires, les rajeunissements insuffisants.

Tableau 2

Répartition comparée des stades de développement (OTT)

Stades	Part de la surface forestière totale		
	Réelle	Idéale	Différence
Rajeunissements	5 à 7 %	18 à 20 %	— 13 %
Perchis	10 à 13 %	22 à 28 %	— 12 à — 15 %
Basses futaies	30 à 40 %	22 à 28 %	— 8 à — 12 %
Futaies moyennes	24 à 30 %	22 à 28 %	+ 2 à + 3 %
Hautes futaies	10 à 15 %	6 à 10 %	+ 4 à + 5 %

Les classes d'âge les plus jeunes ne couvrent que le tiers de la surface qu'elles devraient occuper. Il en est de même des perchis qui n'en occupent que la moitié.

Le manque relatif de jeunes peuplements et le vieillissement généralisé ne se retrouvent pas seulement dans toutes les régions du pays, mais aussi bien dans les forêts publiques (communes et Etat), que dans les propriétés privées. Un rajeunissement considérablement plus fort est indispensable dans les années à venir. Cela ne sera possible que si l'on renonce à capitaliser le matériel sur pied et que l'on augmente les exploitations.

Le déséquilibre actuel entre la production potentielle et l'exploitation pourrait, ce faisant, être sensiblement amené.

La production et les exploitations dans le Jura

La commission des forêts et du bois de l'ADIJ a procédé au cours de l'année 1970 à une enquête très fouillée sur les exploitations réalisées dans les sept arrondissements forestiers jurassiens. Il est intéressant d'en sortir quelques éléments que l'on pourra mettre en regard des estimations de OTT (1972) :

Surface productive	53 000 ha
Accroissement (selon tableau 1)	6 m ³ /ha/an
Production théorique	318 000 m ³ = 6 m ³ /ha
Exploitations réalisées	209 000 m ³ = 4 m ³ /ha
Economie théorique	109 000 m ³ = 2 m ³ /ha

Il serait utopique de penser que les exploitations jurassiennes pourraient du jour au lendemain absorber la totalité de la production théorique. Toutes les conditions nécessaires pour rendre possible une pareille augmentation ne sont pas réalisées, ou parfois même irréalisables.

La plus importante d'entre elles est celle de l'aménagement des réseaux de chemins, la desserte restant l'élément déterminant dans bien des cas pour la rentabilité des exploitations. On peut cependant admettre, sans grand risque d'erreur, qu'une augmentation de 50 000 à 60 000 m³ est possible dans l'immédiat.

Les exploitations pourraient atteindre un volume annuel de 265 000 m³.

Examinons comment se répartiraient ces exploitations entre les divers assortiments commercialisés :

Tableau 3

Assortiments	Exploitations 1970	Exploitations possibles	Augmentation
Bois de service	139 700 m ³	177 000 m ³	37 300 m ³
industrie	34 600 m ³	43 700 m ³	9 100 m ³
feu	34 700 m ³	44 300 m ³	9 600 m ³
Total	209 000 m ³	265 000 m ³	56 000 m ³

Il est intéressant de s'arrêter un instant au problème que poserait la commercialisation de cette production supplémentaire.

Selon l'enquête ADIJ dont il a été fait mention plus haut, l'industrie jurassienne de la scierie a absorbé 73 % de la production des bois de service, soit environ 102 000 m³. Les 37 000 m³ restants ont été vendus hors du Jura, exportés dans les pays limitrophes ou utilisés en propre usage.

La capacité de l'industrie de la scierie qui ressort également de l'enquête de

l'ADIJ, est de 140 000 m³. Elle pourrait suffire pour assurer l'écoulement de la production supplémentaire de bois de service.

L'écoulement des bois d'industrie et de feu est en revanche plus problématique. Il est directement dépendant des fluctuations du marché de la cellulose et du papier ainsi que de l'exportation. Une tendance se dessine actuellement déjà, chez quelques scieurs jurassiens, d'étendre leur activité à l'usinage de petits bois traditionnellement destinés à la manufacture de bois à papier ou de feu.

Les services

Si la fonction de production peut se limiter au seul élément bois, les fonctions de service sont plus variées.

Citons en premier lieu les

Fonctions de protection

Elles consistent en ce que la forêt est appelée à protéger l'homme aussi bien contre les forces de la nature que contre les influences toujours plus envahissantes de la civilisation. Les fonctions de protection de l'homme sont connues depuis longtemps. Au Moyen Age déjà, des forêts de montagne étaient mises à ban, parce que formant barrières contre les avalanches. Protection contre l'érosion du sol, régularisation du débit des cours d'eau, protection des sources, sont autant d'éléments à mettre au compte

de l'action protectrice de la forêt. La civilisation moderne apporte des nuisances qui, dans une certaine mesure, peuvent être réduites par la forêt : pollution solide et gazeuse de l'air, bruit, rayonnement.

Fonctions récréatrices

Elles prennent de plus en plus une importance que l'on ne saurait ignorer. L'homme a besoin de trouver dans la forêt la tranquillité, l'air pur, la liberté de mouvement qu'il ne trouve plus dans ses occupations journalières. L'accès aux forêts et aux pâturages est libre. Il est fait de plus en plus usage de ce droit, tant dans les régions de détente de fin de semaine que dans les régions touristiques.

**PATRONS,
CHEFS D'ENTREPRISES,**

nous avons le **PERSONNEL**
que vous recherchez

Tél. 22 74 22



Centrale du travail

INTERIM SERVICE ARBER SA

Delémont - Rue de la Maltière 17

1794

Entreprise générale
Bâtiment
Génie civil
Peinture
Bureau d'architecture
Gérance immobilière



**parietti
et gindrat sa**

PORRENTROY
BONCOURT
DELÉMONT

1804

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1809

Fonctions de surface

Elles comportent une série d'effets qui ne sont pas liés directement à une fonction de production ou de récréation. La forêt est un élément du paysage. Elle contribue à créer des compartiments de terrain de faible étendue, aux contours

variés et pouvant être embrassés d'un seul regard, éliminant la monotonie du paysage. Elle forme des îlots dans lesquels les conditions écologiques sont relativement naturelles. Elle contribue également à l'amélioration d'un équilibre écologique sain, les alentours de ces îlots étant influencés par ces derniers.

Conclusions

La diversité qui caractérise les différentes régions de notre pays a pour conséquence que l'on y trouve aucune forêt qui n'exerce qu'une seule fonction. Plusieurs fonctions peuvent avoir une importance équivalente, ou, au contraire, l'une ou l'autre d'entre elles peut dominer les autres. Nos vastes forêts jurassiennes ne sont, par exemple, pas appelées à jouer un rôle de récréation aussi intensif que les forêts de la périphérie des grandes villes. La pression exercée par le tourisme ne se manifeste pratiquement qu'en fin de semaine et touche plus le pâturage boisé que la forêt proprement dite.

Il appartient au forestier de déterminer pour chaque région et chaque partie de forêt quelle doit être l'importance relative de chaque fonction partielle.

Cependant, pour que la forêt puisse remplir ses diverses fonctions, il faut qu'elle soit saine.

Maintenir la forêt saine, telle est la mission du sylviculteur. Il en a la compétence. S'il éclaircit un jeune peuplement en coupant une partie des tiges, s'il élimine une vieille futaie pour faire place à la régénération, il ne faut pas crier au massacre comme on aurait volontiers tendance de le faire aujourd'hui dans des milieux qui se veulent les plus proches de la nature. Il ne faut pas que la forêt soit menacée par ceux-là même qui se veulent d'être ses protecteurs. On ne peut conserver la forêt comme une pièce de musée. C'est un élément vivant qui demande que l'on s'en occupe à chaque stade de son évolution.

Références et extraits

- Essai de définition d'une conception forestière par le groupe d'étude de la Conservation des forêts du Jura.
- Conception globale d'une politique suisse en matière d'économie des forêts et du bois par le groupe d'experts du Département fédéral de l'intérieur.

André Salomoni
ingénieur forestier
président de la commission
des forêts et du bois